

# Les teneurs maximales en pesticides dans les eaux distribuées

dans le Loiret en 2024

Pesticide (ou métabolite) majoritaire à l'origine de la non-conformité récurrente :

- Atrazine déséthyl
- Atrazine déséthyl déisopropyl
- Chloridazone desphényl
- Chlorothalonil R471811\*

\*devenu non pertinent par avis de l'Anses du 29 avril 2024



0 10 km

Unité de distribution

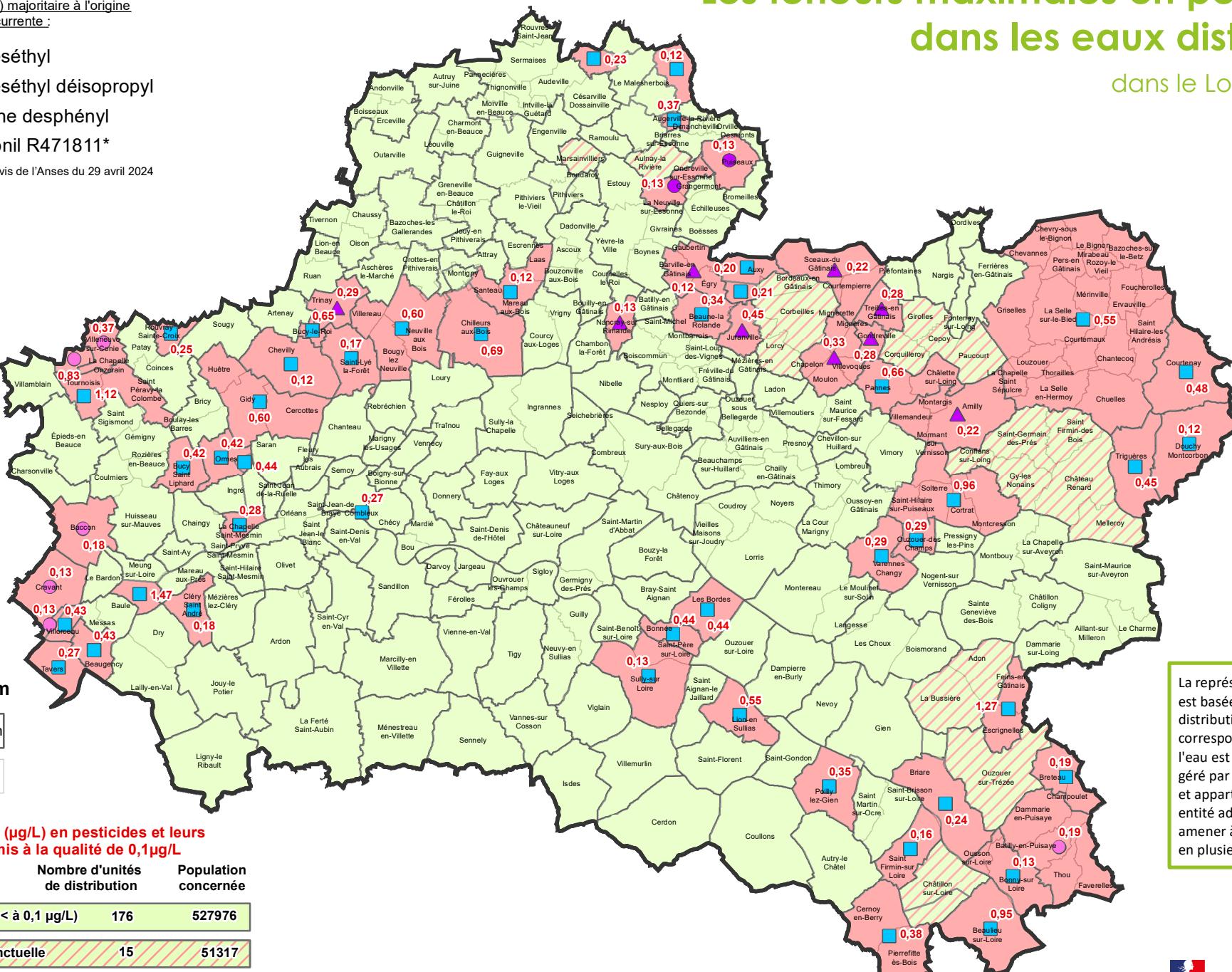
Limite communale

Teneur maximale (µg/L) en pesticides et leurs métabolites soumis à la qualité de 0,1 µg/L

Nombre d'unités de distribution

Population concernée

Conformité (teneur < à 0,1 µg/L)	176	527976
Non conformité ponctuelle	15	51317
Non-conformité récurrente	43	103066



La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, gérée par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.